



Agris, le 12 août 2024

Cher ami tireur,

L'Assemblée Générale du club de Tir Sportif Rupificaldien se tiendra le :

Vendredi 13 septembre 2024 à 20 h 30 au stand

Assemblée Générale Ordinaire :

1. Vérification du quorum et désignation des assesseurs
2. Mot de bienvenue du Président,
3. Approbation de l'ordre du jour,
4. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 29 septembre 2023 (ci-joint),
5. Rapport moral du Président et vote,
6. Présentation du bilan financier de l'exercice 2023/2024,
7. Rapport des vérificateurs aux comptes et approbation des comptes,
8. Vote du bilan financier de l'exercice 2023/2024,
9. Budget prévisionnel 2024/2025 et vote,
10. Désignation des vérificateurs aux comptes pour la saison 2024/2025,
11. Tarif des licences pour la saison 2025/2026,
12. Point sur l'activité sportive de la saison écoulée,
13. Présentation du calendrier de la saison sportive 2024/2025,
14. Désignation des représentants à l'Assemblée Générale de la Ligue (26 octobre 2024 à Châtelailon),
15. Appel à candidature pour siéger au Comité Départemental de Tir de la Charente (deux membres)
16. Questions diverses
17. Intervention des élus présents.

Assemblée Générale Élective :

- ✓ Présentation des candidats au Comité Directeur,
- ✓ Élection des membres constituant le nouveau Comité Directeur pour l'olympiade 2024-2028,
- ✓ Proclamation des résultats du vote
- ✓ Proposition du candidat par le Comité Directeur pour l'élection du Président et vote
- ✓ Présentation éventuelle du nouveau bureau par le Président

Compte tenu de l'importance de l'ordre du jour (élection du nouveau Comité Directeur) votre présence est vivement souhaitée. Pour rappel, seuls les membres ayant repris leur licence pour la saison 2024/2025 auront droit de vote. En cas d'empêchement, merci d'adresser un pouvoir (PJ).

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Cher ami tireur, l'assurance de mes sentiments sportifs les meilleurs.

Le Président
Jean-François PROUST